

veillaient la population avec leurs promesses séduisantes.

Ainsi, au lieu de parler finances il s'est étendu longuement sur l'énorme développement pris par notre exportation de fromage.

Je me demande ce que cela avait à faire avec la question, quelle part le ministre des Finances pouvait espérer lui revenir dans cette augmentation de nos exportations de fromage. Quelle impression voulait-il créer dans l'esprit de ses auditeurs ? Il est vrai que les exportations ont augmenté, mais je ne suppose pas que le ministre veuille suivre l'exemple d'un de ses partisans qui prétendait—et je suis convaincu qu'il était sincère—que les poules pondaient de plus gros œufs qu'avant l'adoption de la politique nationale.

Je suis convaincu que le ministre des Finances a trop souci de sa réputation pour prétendre que grâce à la bienfaisante influence de la politique nationale, les vaches donnent du lait en plus grande quantité et de meilleure qualité.

En ce qui concerne l'industrie fromagère, il ne peut rien réclamer pour la politique nationale, puisque les droits sur ce produit sont les mêmes que sous l'administration de sir Richard Cartwright.

Si donc le ministre s'est livré à la discussion de questions de ce genre, c'est qu'il voulait parler de sujets, dans lesquels le pays fait des progrès, mais sur tous les autres dans lesquels nous rétrogradons, il a gardé un silence prudent.

Mais le parlement a été convoqué ; les représentants du peuple sont ici ; les documents officiels nous seront bientôt soumis, et il faudra bien alors que toutes ces questions soient discutées, comme elles le seront infailliblement. Et lorsqu'elles l'auront été, le sentiment de malaise et de crainte qui existe parmi la population au sujet de l'état de choses actuel, ne fera que se confirmer et s'accroître ; les honorables ministres verront qu'ils ont été sages, s'ils désirent garder le pouvoir un peu plus longtemps, de se décider en faveur d'une session, tout désagréable que cela peut être, plutôt que d'en appeler au verdict de l'électorat, à l'époque où ils ont en l'intention de le faire.

Je dirai un mot maintenant d'une remarque du ministre de la Justice à l'adresse de l'honorable député d'Oxford-sud (sir Richard Cartwright). L'honorable ministre a prétendu que mon honorable ami avait jugé prudent de se munir d'un certificat de son chef avant d'aller assister à une réunion des électeurs de son comté, convoquée dans le but de faire le choix d'un candidat libéral.

Nous sommes dans un pays libre et personne ne peut prétendre qu'il a droit de représenter un certain comté à l'exclusion de tout autre aspirant.

Plus que cela, c'est un honneur auquel tout le monde peut prétendre que de se voir offrir la candidature par un des grands partis politiques dans quelque-une des circonscriptions électorales du pays. Il n'y a rien d'étrange à ce que de nouveaux aspirants ambitionnent cet honneur. Mais mon honorable ami ne s'est pas muni d'un certificat de son chef pour se faire choisir comme candidat. Le bruit avait circulé que son chef ne tenait pas à l'avoir ici.

Plusieurs VOIX : Ecoutez ! écoutez !

M. PATERSON (Brant) : Oui, écoutez, écoutez. Il n'a pas demandé de certificat pour cela, car il connaissait les sentiments de son chef à son égard.

M. PATERSON (Brant).

Mais lorsque ce bruit a été mis en circulation, il s'est trouvé des électeurs du comté d'Oxford-sud qui ont voulu savoir ce que le chef de l'opposition et ses amis pensaient de la présence de sir Richard Cartwright dans la Chambre des Communes. C'est à ces électeurs que le chef de l'opposition a écrit : ce n'est pas à l'honorable député d'Oxford-sud, que la lettre était adressée ; il ne l'a jamais demandée et n'en a pas besoin. J'ajouterai que je crois pouvoir dire que cette lettre exprime le sentiment unanime des membres de ce côté de la Chambre.

J'ajouterai encore que mon honorable ami a été choisi comme candidat dans ce comté où le choix du candidat libéral équivaut à l'élection, et qu'il n'aura pas à abandonner Oxford-sud, pour chercher un comté au climat plus salubre.

Après avoir donné ces explications, je poserai une simple question au ministre de la Justice : supposons qu'une semblable rumeur serait mise en circulation dans son comté et que quelqu'un chercherait à lui succéder et à se faire choisir comme candidat par son propre parti ; supposons aussi qu'un électeur de ce comté écrirait au chef du gouvernement qu'il était question dans le comté que le premier ministre n'était pas très bien disposé envers le ministre de la Justice et que ses collègues ne tenaient pas à l'avoir avec eux, quelle réponse ferait le premier ministre. Ce point serait important à élucider. Je ne serais pas surpris—s'il faut en croire les journaux conservateurs—que cette lettre d'un électeur n'exprimât pas dans le ministre de la Justice une confiance aussi implicite que celle du chef de l'opposition, au dire même de nos adversaires, exprimait envers sir Richard Cartwright.

M. FOSTER : C'est là une supposition inadmissible.

M. PATERSON (Brant) : Je ne crois pas qu'elle soit inadmissible. J'espère cependant que si une pareille lettre était écrite, le premier ministre trouverait dans son cœur assez de générosité pour tout oublier et que lui et ses collègues, sentant le besoin de s'unir dans une semblable conjoncture, pourrait donner une réponse aimable et satisfaisante, sans trop s'écarter de la vérité.

Si le gouvernement est content de rencontrer les Chambres, l'opposition de son côté est charmée de rencontrer le gouvernement ; comme je l'ai dit, nous aurions préféré que la rencontre eut eu lieu plus tôt. Mais en prenant les choses telles qu'elles sont, nous sommes prêts à régler nos différends. Tout indique que la réunion se fait dans des circonstances favorables. Le gouvernement est content de rencontrer le parlement et ce dernier est content de rencontrer le gouvernement. J'espère que cette belle harmonie ne cessera pas de régner, mais l'honorable ministre comprendra, cependant que tout en faisant des vœux pour le maintien de l'harmonie entre nous, nous ne pourrions pas, en justice, nous abstenir de signaler, de la manière la plus délicate possible, quelques-unes des iniquités dont ils se sont rendus coupables.

Nous y apporterons tout le ménagement possible. Nous avons une preuve de ces bonnes dispositions de notre parlement, dans le fait que l'honorable député d'Oxford-sud (sir Richard Cartwright) en parlant de ces questions n'a pas employé d'expressions plus fortes que le mot "vilain" ; et on admettra qu'il aurait pu se permettre beaucoup